

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie](#)[Collection 1614 - Trésor du nouveau style et protocole de chancellerie - Jean Richer](#)[Item 1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich](#)[Fichier 1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich](#)

1614 - Jean Richer - Trésor du nouveau style et protocole de la chancellerie de France - BSB Munich

Auteurs : Chancellerie

De la Chancellerie.
Lettre de vente de bois en Normandie, se
doivent adreſſer aux Vicomtes & Receveurs des
lives par l'ordonnance du Roy François, ſur les
Eaux & Forêts, art. 11.
Le ſieur Roy Charles 9. par ſon ordonnance,
art. 16, veut qu'imprimées ſoyent toutes
aux Chancelleries ſous couleur de la pragmati-
que ſanction, les impertines ſolennités deſtinent
certains les qualitez des benefices & cau-
ſes, & les moyens ſiquels & qui ſequels il pre-
tendent ladite pragmatique ſanction eſtre en-
ſignée.
Les reſtitutions ou reſtitutions fondées ſur
amortissement, predication, foyes, contrainte, dol,
ſimulation, crainte, ou autres ſemblables cauſes,
ne ſont données ne octroyées aux Chancellie-
ries, ſeulement l'ordonnance du Roy Louis XII.
art. 56. il eſt dit que la partie ſpecifique & declare
particulièrement, ou par le nom les cauſes pour
leſquelles elle demande eſtre relasce, & non en
termes généraux.
Les lettres d'acquiescement, par l'Ordon. du
Roy Louis XII. art. 11. ſont ſeulement
aux Chancelleries, que cette clause n'y ſoit, pour
non ſeulement par ſon ordonnance. Et ſur la
meſme Ordonnance art. 11. il doit eſtre préſenté à
la Cour, & ſignifié ſa ſignification de l'empereur
aux d'icelles, ſur peine d'etre déchues de leur
efficacité par l'Ordon. du Roy François I. art. 1.
1530. aucun ne ſera receu en jugement à acquieſ-
cer, ſoit par lettres, ou autrement, ſans avoir ſe-
condé à la diffinition de la Cour, & ſeul réſolu.

Digitized by Google

Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek

LangueFrançais

SourceMünchen (De), Bayerische StaatsBibliothek, BV022623169

Format (largeur x format)8°

CouvertureParis

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie (révision)

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImage(s) : Google/Bayerische StaatsBibliothek

Informations sur le fichier

Nom original : Page_00088.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.45 Mo

Dimensions : 1291 x 1985 px

Fichier créé par [Anne Réach-Ngô](#)Fichier créé le 19/07/2017 Dernière modification le 15/10/2024